

**RPI « Les Castels »**  
**Angiens**  
**Anglesqueville La Bras Long**  
**Bourville**  
**Ermenouville**  
**Houdetot**

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 09/11/2010**

### Etaient présents :

Mme GALLE, Inspectrice de l'éducation nationale  
Monsieur BOULLARD : maire de Bourville et président du SIVOSS  
Mme PLUCIENNIK : vice-présidente du SIVOSS  
M. BOCQUET : maire d'Houdetot  
M. HAMEL, représentant de la commune d'Anglesqueville  
M.FERMENT, maire D'Angiens  
M. SEIGNEUR, maire d'Ermenouville  
Mme LEMONNIER, Melle MAES, Melle PRIEUR, Mme LACAILLE, Melle DENIZE, enseignantes  
Mme LEMARCHAND, Mme JOURDAINE, Mme VERMONT, Mme GUEDIN, Mme GUERIN, Mme GOGNET, M. et Mme BOISSEAU, Mme DA COSTA, Mme ALEXANDRE, représentants des parents d'élèves  
M. BECCARDI, représentant de la commune d'Angiens  
M. FOLLET, DDEN

### Absents excusés mais représentés

Mme MOTAIS, enseignante  
M. MENARD, maire d'Anglesqueville.

### **1. Accueil de la nouvelle communauté éducative :**

Tour de table pour présenter les nouveaux élus, les enseignantes, les parents d'élèves élus, le DDEN et Mme Galle (Inspectrice de l'éducation nationale).

### **2. Lecture du compte-rendu du conseil d'école du mois de juin 2010**

Pas de remarques particulières.

### **3. Règlement intérieur :**

Une modification au niveau des horaires est à signaler :

L'école Ermenouville commence à 8H20.  
Les écoles d'Angiens commencent à 8H35.  
L'école de Bourville commence à 8H50.  
L'école d'Houdetot commence à 8H43.  
L'école d'Anglesqueville commence à 9H05.

Depuis ces nouveaux horaires, il n'y a plus de problème de retard.

Remarque de Mme Galle: l'horaire d'Houdetot aurait pu être ramené à 8H45.

Suite à la lecture du règlement intérieur, pas de remarques particulières donc le règlement est adopté.

#### **4. Bilan de rentrée :**

Les horaires sont désormais respectés.

Les effectifs sont les suivants :

PS/MS : 26 (15 PS + 11MS)

MS/GS : 22 (8 MS et 14 GS)

CP/CE1 : 20 (9 CP et 11 CE1)

CE1/CE2 : 21 (11 CE1 et 10 CE2)

CE2/CM1 : 22 (6 CE2 et 16 CM1)

CM2 : 18

#### **5. Projet d'école :**

Les 5 points travaillés sont :

- La conscience phonologique

-La compréhension

-Le vocabulaire

- La copie

-Les Grandeurs et mesures.

#### **6. Spectacles, sorties, activités éducatives :**

Malheureusement, aucune classe n'ira au rayon vert cette année.

Une activité « piscine » est organisée pour les classes de Bourville, Anglesqueville (cette période) et Angiens et Houdetot (à partir du mois de janvier 2011).

Du tennis aura lieu au mois de mai 2011 pour les CM avec un animateur agréé.

Mme MAES demande si elle peut aller au gymnase de Fontaine le Dun pour y faire du hand ou du basket. Les membres du SIVOSS sont d'accord pour qu'elle utilise le car mais il faut voir si le gymnase est disponible.

Mme Denize a pour projet de faire de la randonnée au printemps dans Angiens.

Mme Motais demande si elle peut utiliser la salle d'Houdetot pour faire de l'expression corporelle.

M. Bocquet donne son accord.

Toutes les classes ont participé à la semaine du goût (sortie à la boulangerie et fabrication de pain pour les PS/MS, petit déjeuner à l'école pour les MS/GS, dégustation pour les autres classes).

La classe de Mme Lacaille participe à l'opération « école et cinéma ». Le premier film sera visionné le 10 décembre 2010 au casino de Saint Valéry en Caux. De plus, elle a pour projet de faire une comédie musicale « *Ritmetou le martien* ».

Mme Lemonnier organise des jeux de société le vendredi après midi dans sa classe avec Martine Dragon, personne bénévole, le but étant de travailler des notions mathématiques à travers le jeu.

De plus, elle participe à un projet intitulé « le tour du monde des mascottes » : la classe a choisi en début d'année une mascotte « Tip-Top » qui part faire le tour des 4 coins de la France avec sa valise contenant ses affaires de toilette, ses vêtements quelques photos de la classe et une spécialité de la région. Une autre classe reçoit « Tip -Top » puis l'envoie ensuite à une autre classe et ainsi de suite. 3 autres classes sont inscrites au projet. La classe d'Ermenouville va donc recevoir au total 3 mascottes.

A la fin de l'année, Tip-Top reviendra à Ermenouville pour raconter ses aventures.

#### **7. Classe de neige :**

Les élèves de CM1 et de CM2 partiront en classe de neige du 4 février 2011 à 20h30 au 12 février 2011 à 8h00 à Valloire en Savoie avec les PEP.

Les CE2 iront donc dans la classe de Bourville après accord de tous les membres de la communauté éducative.

Une réunion d'information est prévue le 25 novembre 2010 à Anglesqueville avec l'organisateur.

Au niveau du financement du voyage, le SIVOSS participe à hauteur de 250 euros par élève (soit 8500 euros), les familles participent à hauteur de 160 euros par enfant (soit 5440 euros), la coopérative générale

donnera 2000 euros et les coopératives de classe donneront 400 euros.

Il reste donc à trouver 1700 euros pour régler la totalité de la somme à régler (18 474 euros).

Il est à noter que le règlement des familles pour le voyage peut se faire en plusieurs versements jusqu'au mois de juin 2011.

## **8. Organisation de l'arbre de Noël/spectacle :**

### **Spectacle et goûter :**

-Un spectacle aura lieu en janvier 2011 pour toutes les classes à la salle d'Angiens après accord de M. Ferment pour utiliser la salle de fêtes.

Un devis est en cours auprès du magicien « Romano » pour savoir les tarifs.

-Le goûter de Noël aura lieu le vendredi 17 novembre 2010 pour les classes.

Le matin, les classes de maternelle recevront le père Noël, feront un goûter et auront des livres offerts par le SIVOSS pour un montant de 15 euros dans la salle des fêtes d'Ermenouville.

Même chose pour les autres classes mais l'après midi à 15h00 dans la salle des fêtes d'Angiens.

Par contre, les enfants qui iront en classe de neige n'auront pas de livres.

A propos du goûter, les enseignantes voudraient savoir qui doit le financer. Ce sera la coopérative scolaire.

Mme Galle a été surprise que ce soit la coopérative qui finance le goûter de Noël car ce budget est normalement réservé pour des activités à des fins éducatives.

### **Repas de Noël :**

Le jeudi 16 novembre 2010 est prévu un repas de Noël. L'ensemble du conseil se demande si tous les enfants peuvent y participer. Il faut de l'encadrement, organiser trois services. Il y a beaucoup trop de contraintes, de problèmes de sécurité et d'organisation. Il faudrait que chaque classe mange dans la salle des fêtes de son village.

Le repas sera offert aux bénévoles qui aideront à la mise en place du repas de Noël.

Décision : à réfléchir.

## **9. Activités du comité de parents.**

Il y aura un marché de Noël le samedi 4 décembre 2010 (vente d'objets confectionnés par les parents et les classes).

Un repas est prévu le 19 mars 2011 à Houdetot.

Une vente échange aura lieu au mois d'avril 2011 à Ermenouville.

Un loto sera organisé dans la salle des fêtes d'Angiens après accord de M. Ferment le 15 mai 2011.

Des grilles seront vendues à Pâques.

## **10. Travaux divers.**

Pas de travaux demandés.

Mlle Prieur remercie M. Boullard pour l'achat de la live box ainsi que M. Ferment pour le don d'un ordinateur.

Mme Lemonnier remercie M. Seigneur pour l'installation de la sonnette.

M. Ferment tient à préciser que des toilettes ont été installées dans la classe de CP/CE1.

M. Bocquet explique que les travaux demandés par Mme Motais au mois de juin 2010 ont été effectués.

## **11. Questions diverses.**

-Question à propos du budget : les factures d'Angiens ont été mises sur le compte du budget des 4 classes, ce qui réduit le budget par classe. Les membres du SIVOSS actualiseront les budgets.

-Question par rapport à la cantine : Mme Gognet demande pourquoi certains enfants ont obligation d'aller dehors (la classe d'Houdetot) et pas d'autres. Elle estime que cette organisation n'est pas logique et pénalise les enfants. Si on leur donne le choix, les enfants apparemment sont très contents d'après Mme Gognet.

Elle a fait une enquête et a remarqué que la plupart des enfants souhaitent rester à l'intérieur.

-Question par rapport au car : Pourquoi certains enfants n'ont pas le droit de se mettre où ils veulent ?

Réponse : les enfants perturbateurs ont été repérés et cela se faisait au début d'année scolaire.

-Autre question concernant le car : les DS sont-elles autorisées dans le car ? Le SIVOSS dit que non.

-Les parents demandent que du gravier soit remis à Ermenouville car les enfants descendent dans une mare d'eau.

-Les parents demandent pourquoi ils n'ont pas eu de carte de car à signer. Le SIVOSS répond qu'il n'a pas encore reçu les nouvelles cartes. Le chauffeur à l'origine les conservait. Ce système sera maintenu.

**Séance levée : 19H30**

**Les directrices :**

**Mme LACAILLE  
Mme LEMONNIER  
Mlle MAES  
Mlle PRIEUR  
Mlle DENIZE  
Mme MOTAIS**